

**« PRATICIEN-SOPHRANALYSTE »  
NIVEAU I (1969) – NIVEAU 7 (EUROPE)  
RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION**

**Intitulé**

**« PRATICIEN-SOPHRANALYSTE »**

**Autorité responsable de la certification**

Faculté européenne de sophrologie

**Qualité du signataire de la certification**

Président

**Contact**

Aziz AMEUR : 06 17 04 36 98.  
contact@faculté-sophrologie.org

**Qualité**

Responsable formation

**Niveau et domaine d'activité**

I (nomenclature de 1969)

7 (nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF : 331n Recherche et développement en santé, 331 Santé, 330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Formacode (s) : 43444

**Résumé du référentiel d'emploi**

**Le praticien-sophranalyste** vise à produire un état modifié de conscience de paix et de sérénité, par la sophrologie, à des fins de recherche analytique d'épanouissement existentiel.

- Il s'agit d'accompagner à l'évolution de la personne vers un épanouissement de soi pour un meilleur rapport au monde et à soi-même (libération-élucidation des conflits intra-psychiques et système de référence) afin de se réaliser davantage sur un plan existentiel.

-Il s'agit aussi d'accompagner à l'amortissement de la résonnance émotionnelle sur le registre de l'Etre (événements de vie ou choix de destinée) et de la souffrance psychique qui en résulte quel qu'en soit la cause ou la conséquence (physique, psychique ou sociétale), le but étant pour la personne d'en tirer « bonnes résolutions » pour redevenir acteur de sa vie et recouvrer la santé existentielle.

-Le praticien sophranalyste assure aussi un rôle-ressources : d'expertise, de recherche, de formation, de sensibilisation, de capitalisation de pratiques et de promotion de la sophrologie et de la sophranalyse.

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles

### Secteurs d'activités :

Les conditions d'exercice : le praticien sophranalyste peut être indépendant et posséder son propre cabinet. Il peut néanmoins être salarié et exercer sa profession au sein de structures médico-socio-psychologiques spécialisées dans :

- Le secteur des spécialités médico-psycho-sociales (Intersecteur psychiatrique, les centre médico-psychologiques, l'éducation spécialisée, la protection de l'enfance, prévention des déviances sociales et prévention des risques psychosociaux, enseignement-recherche-formation,...)
- Le secteur des spécialités sanitaires (maisons de santé, hôpitaux, cliniques, EPHAD, centres de soins ou de cure, ...)
- Le secteur des spécialités de développement des capacités mentales et d'apprentissage de base, des capacités comportementales et relationnelles, développement des capacités individuelles d'organisation, développement des capacités de réinsertion sociale et professionnelles, vie familiale, vie sociale et autres formations d'évolution personnels.

### Types d'emplois accessibles :

- Praticien-Sophranalyste
- Praticien-Sophrothérapeute
- Praticien-Sophrologue

### Code des fiches ROME Les plus proches :

- K1104 : Psychologie
- K1301 : Accompagnement médicosocial
- K1204 : Médiation sociale et facilitation de la vie en société
- K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

### Réglementation d'activités :

Il n'y a pas de réglementation à l'heure d'aujourd'hui préalable à l'entrée en formation pour devenir Praticien-Sophranalyste. Cependant, il y a des prérequis définis exigés par notre organisme pour réussir notre formation (Etre de formation médicale ou minimum niveau 6 ou équivalent-VAE, projet professionnel cohérent). Nos élèves, une fois diplômés niveau 7, doivent se conformer à une convention de déontologie. C'est une convention élaborée par la faculté européenne de sophrologie (structure intellectuelle et scientifique de la sophrologie en France). Ils sont tenus à respecter le secret professionnel au même titre que les professions réglementées Pour entretenir « les bonnes pratiques », une fois en exercice, nos diplômés praticiens-sophranalystes sont vivement encouragés à se rattacher professionnellement à la SSA (société savante de sophrologie analytique).

[http://www.faculté-sophrologie.org/pdf/convention\\_europeenne\\_sophrologie.pdf](http://www.faculté-sophrologie.org/pdf/convention_europeenne_sophrologie.pdf).

[http://www.faculté-sophrologie.org/page.php?rub=societe\\_savante\\_sophrologie&langue=%3C?php%20echo%20\\$langue;%20?%3E](http://www.faculté-sophrologie.org/page.php?rub=societe_savante_sophrologie&langue=%3C?php%20echo%20$langue;%20?%3E)

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Le Praticien Sophranalyste est évalué sur ses capacités de pratique de sophrologie analytique.

### Capacités évaluées en bloc de compétences (BC) :

- BC 1 : Evaluation personnalisée des besoins d'épanouissement existentiel en vue d'élaborer un projet de prise en charge par la sophranalyse
- BC 2 : Conception et conduite d'un projet de prise en charge d'une personne par la sophranalyse
- BC 3 : Coopération avec les professionnels de santé et autres partenaires
- BC 4 : Expertise et conseil dans le domaine de la sophranalyse
- BC 5 : Analyse et amélioration de la pratique professionnelle
- BC 6 : Réalisation d'études cliniques, de recherches et de veille informationnelle
- BC 7 : Formation de professionnels de santé en exercice et des élèves en cours de formation
- BC 8 : Interventions dans le cadre de programmes d'actions, informationnelles, développementale ou de prévention.

Intitulé des blocs de compétences	Descriptif et modalités d'évaluation
BC1 : Evaluation personnalisée des besoins d'épanouissement existentiel en vue d'élaborer un projet de prise en charge par la sophranalyse	-Epreuve orale-cas clinique analytique Jury avec auditoire Délibération de jury
BC2 : Conception et conduite d'un projet de prise en charge d'une personne par la sophranalyse	-Ecrit : 3/90 questions Psychopathologie 2° degré et fonctionnement psychique Jury avec auditoire Délibération de jury
BC3 : Coopération avec les professionnels de santé et autres partenaires	-Remise et soutenance de mémoire Jury avec auditoire Délibération de jury
BC4 : Expertise et conseil dans le domaine de la sophranalyse	-Remise et soutenance de mémoire Jury avec auditoire Délibération de jury
BC5 : Analyse et amélioration de la pratique professionnelle	-Dossier thématique en rapport avec l'évolution des pratiques de la sophranalyse Jury avec auditoire Délibération de jury
BC6 : Réalisation d'études cliniques, de recherches et de veille informationnelle	-Soutenance de mémoire Jury avec auditoire Délibération de jury
BC7 : Formation de professionnels de santé en exercice et des élèves en cours de formation	-Epreuve écrite de connaissances : réseau professionnel et prises en charge Jury avec auditoire Délibération de jury
BC8 : Interventions dans le cadre de programmes d'actions, informationnelles, développementale ou de prévention	-Epreuve écrite de connaissances : concevoir des actions de sensibilisations avec séquences pédagogiques Jury avec auditoire Délibération de jury.

### Validité des composantes acquises : illimité

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé de 7 membres avec voix délibératives dont : 1 président extérieur à l'établissement et professionnel du secteur 5 professionnels du secteur 1 représentant de l'EDHES
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé de 7 membres avec voix délibératives dont : 1 président extérieur à l'établissement et professionnel du secteur 5 professionnels du secteur 1 représentant de l'EDHES
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est composé de 7 membres avec voix délibératives dont : 1 président extérieur à l'établissement et professionnel du secteur 5 professionnels du secteur 1 représentant de l'EDHES

Par candidature individuelle		X	Le jury est composé de 7 membres avec voix délibératives dont : 1 président extérieur à l'établissement et professionnel du secteur 5 professionnels du secteur 1 représentant de l'EDHES
Par expérience	X		Le jury est composé de 7 membres avec voix délibératives dont : 1 président extérieur à l'établissement et professionnel du secteur 5 professionnels du secteur 1 représentant de l'EDHES

### Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Référence arrêté du décret et/ou VAE :

Références autres :

### Pour plus d'information

Statistiques :

95% obtiennent la certification de Praticien-Sophrologue  
80% accèdent à l'emploi dans l'année qui suit la formation.

Autres sources d'informations :

Lieu(x) de certification :

- Faculté Européenne de Sophrologie  
16 Boulevard Saint Germain  
75237 Paris cedex 05

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

- Ecole de Hautes Etudes de Sophrologie et Bioanalyse  
7 Sentier de Closeaux 94240 L'Hay Les Roses  
[www.sophrologie-bioanalyse.com](http://www.sophrologie-bioanalyse.com)

### Liste des liens sources

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

[www.faculté-sophrologie.org](http://www.faculté-sophrologie.org)